

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 12

Autor: [s.n.]

Rubrik: Cantons actuelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Neuchâtel

La vie de château...

(br) - ... n'est plus ce qu'elle était. Aujourd'hui, les châtelaines sont obligées de travailler pour des salaires de misère, quasiment le bénévolat! Ainsi en est-il pour Jacqueline Rossier, enseignante et responsable du Château de Valangin, perché sur sa colline. Pour elle, l'aventure a débuté il y a six ans. Persuadée qu'elle n'est capable que d'enseigner, elle rêve pourtant d'autre chose, un élément nouveau pour entamer au mieux un virage de l'existence ... mais, se dit-elle, je ne sais rien faire! Or, l'aventure l'attend à Valangin. Sur l'insistance d'un ami, elle postule pour le poste de conservateur qui vient de se libérer. Le lieu l'inspire: elle imagine déjà théâtre et musique, conférences, rencontres, un château animé, vivant.

Six ans plus tard, elle fait le bilan, tout en remerciant quelques fidèles retraités qui viennent l'aider pour la beauté de la cause: environ 1000 à 1200 heures de bénévolat par an!

Quant à elle... elle a dû prendre un poste à temps partiel afin de réaliser le rêve du château vivant. Et pour un poste payé à tiers-temps, que d'heures envolées entre couloirs, salons et salles d'apparat de la délicieuse bâtisse d'un autre âge.

Jacqueline Rossier est parvenue aujourd'hui à un nouveau virage. Elle se refuse à parler de découragement. D'autant que le château lui aussi est arrivé à une maturité jamais atteinte: sur l'insistance de la conservatrice, le canton de Neuchâtel a entrepris cette année de très gros travaux d'aménagement: une citerne pour l'eau en cas d'incendie - il avait déjà brûlé en 1747, et Jacqueline Rossier a pu faire la démonstration qu'en cas de nouveau sinistre, il est extrêmement difficile aux services du feu d'atteindre le bâtiment -, et dans la foulée un cube de béton a été coulé dans une excavation creusée devant le château, pour y entreposer les collections. «Je ne pourrais pas arrêter maintenant», précise

la conservatrice, *l'ampleur du travail à accomplir découragerait à coup sûr mon successeur*. Les prochaines années devraient être consacrées à l'informatisation des collections, à l'assainissement de celles-ci et à leur déménagement dans les nouveaux abris. Travail de Titan! Et le nerf de la guerre, lui, a déserté les plaines, véritable Waterloo et casse-tête chinois des travailleurs dans son genre.

Donc Jacqueline Rossier cherche... de l'argent et le courage de poursuivre une tâche que sans doute seules les femmes sont capables de mener sans trop rechigner. Le bénévolat, c'est beau, mais il y a la vie à côté. En six ans, le Château de Valangin qui avait déjà une réputation, s'est bien assis dans les endroits touristiques qui sont une carte de visite du canton de Neuchâtel. Jacqueline Rossier a organisé 15 expositions temporaires en tous genres, souvent liées à l'histoire régionale: dentelle, gravure, mode, incendies, anniversaire de l'Ecole Normale de Neuchâtel, etc. Les artistes ont une place au Château, de même que la musique, le théâtre et l'artisanat.

A Valangin, le fragile équilibre de la vie de château dans son site à la fois esthétique et austère, tient à un fil, celui que Jacqueline Rossier voudra bien suivre jusqu'à épuisement.

Jura

Une dame pour la Musée d'art et d'histoire

(br) - Le Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont s'est fait une réputation sous la conduite de son conservateur Jean-Louis Rais, incontournable puits de science régionale. La retraite sonnant, le poste a été mis au concours.

C'est une jeune femme, la delémontaine Sarah Stékoffer, enfant de Boécourt, qui a été nommée par le Conseil de fondation pour succéder à Jean-Louis Rais. Elle entrera en fonction le 3 janvier 1996.

Licenciée en lettres de l'Université de Lausanne, où elle a suivi également un cours de muséologie, Sarah Stékoffer travaille actuellement à la section du patrimoine historique jurassien, où elle réalise le sixième cahier du Cercle d'archéologie de la Société jurassienne d'émulation, consacré à la fameuse Crosse de St-Germain, qui a fait couler beaucoup d'encre.

La sienne, entre autres, puisque la future conservatrice avait choisi cette crosse mérovingienne, la plus ancienne au monde - un véritable bijou, comme sujet d'étude pour son mémoire de licence.

ment dispensé par l'Université populaire. Au cours de la récente assemblée générale de la section franc-montagnarde de l'UP jurassienne qui se tenait à Saignelégier, il a été mis en évidence le rôle des dames: pour le dernier exercice, 289 femmes pour 89 représentants de l'autre sexe ont suivi les cours! Autre particularité révélée par Manuelle Buchwalder, la directrice des cours: dans les localités où l'UP déploie moult activités, les cours dépendent des femmes et d'elles seules.

Vaud

Effets catastrophiques d'orchidée

(sch) - Une série d'économies viennent d'être décidées. Elles seront appliquées dès 1996. Comme elles ont été citées en

Cours UP aux Franches-Montagnes

(br) - Aux Franches-Montagne, les femmes sont particulièrement réceptives à l'enseigne-

La Faculté de médecine ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE OU ADJOINT de pathologie

Charge : Il s'agit d'un poste à charge complète (10/10èmes) de professeur ordinaire ou adjoint comprenant l'enseignement de la pathologie générale aux étudiants en médecine de 3ème année (37 h). Participation à l'enseignement (16h) au programme de biologie cellulaire et moléculaire. Recherches dans le domaine de la pathologie.

Titre exigé : Doctorat en médecine ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction : 1er octobre 1996 ou à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 22 décembre 1995 au doyen de la Faculté de médecine, 1, rue Michel-Servet, 1211 Genève 4, auprès duquel peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

bloc dans la presse, peu de gens ont réalisé que l'une ou l'autre d'entre elles avait des conséquences néfastes pour certaines femmes divorcées. Le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA) qui accordait des avances aux femmes divorcées, même lorsque l'ex-mari est insolvable ou introuvable, ne pourra plus le faire dans ce dernier cas. Les femmes devront donc recourir à l'assistance.

L'Association vaudoise des familles monoparentales et recomposées (AFMR) tirait, l'autre jour, lors d'une conférence de presse, la sonnette d'alarme.

Une autre suppression de subvention indignait le comité très actif de cette association : le prix des repas servis aux enfants dans les réfectoires scolaires va être augmenté en trois étapes l'année prochaine.

Le but de la conférence de presse était de faire démarrer une campagne en faveur de la déduction fiscale des frais de garde d'enfants. *Femmes Suisses* reviendra sur ce sujet prochainement dans un dossier sur la fiscalité et la politique familiale.

Disons seulement qu'une trentaine de membres de l'AFMR, encouragés par leur association, ont déduit sur leur déclaration d'impôt lesdits frais, comme cela se fait dans quelques cantons.

L'Administration cantonale vaudoise a bien sûr corrigé les déclarations et refusé tout net cette façon de faire. Quelques-unes de ces personnes vont recourir juridiquement. Plusieurs associations vont les soutenir. Affaire à suivre donc.

Vaud

Grand Conseil: les députées augmentent

(sch) - Le jeu des démissions/assermentations nouvelles a fait que la proportion de femmes au Parlement cantonal

a légèrement augmenté depuis les dernières élections (1994). En effet, sont entrées dans le courant de l'été Odile Jaeger, dixième radicale pour 68 sièges obtenus par ce parti, et Francine Germond-Guisan, onzième libérale pour 41 sièges libéraux.

A la dernière session, c'est la rédactrice de *Femmes Suisses* qui a remplacé un collègue de parti démissionnaire. Grâce à l'arrivée de Sylviane Klein*, le groupe socialiste compte désormais 16 femmes pour 55 sièges et le Grand Conseil 44 femmes sur 200. Le Parlement vaudois n'avait encore jamais atteint cette proportion de 22%.

Rappelons que la moyenne suisse est de 21,3% et que 9 cantons ont une proportion plus élevée. A Genève, c'est 36%. Rappelons aussi qu'avec de tels pourcentages, le pouvoir reste toujours désespérément masculin, entre 70 à 80%.

* Nos félicitations et nos vœux très vifs sont teintés de quelques regrets, puisque cette charge supplémentaire signifie le départ de notre rédactrice en chef.

Vaud

ADF: des écueils et des femmes

(adf) - Il est intéressant de revenir sur quelques aspects du séminaire organisé par l'ADF-Vaud avant les élections sur le thème «promotion professionnelle et politique des femmes, les écueils», ceci pour plusieurs raisons.

La première et la plus importante, c'est que trois des quatre élues vaudoises se trouvaient sur le podium ce jour-là pour le débat politique: Christiane Langenberger, Francine Jeanprêtre et Emmanuelle Blaser.

La deuxième est que le conseiller d'Etat Philippe Biéler, membre de l'ADF lui aussi, disait dans son introduction au débat politique qu'avec 40% de candidates, on devrait arriver à 40% d'élues, c'est-à-

dire à 7 Vaudoises au Conseil national... si les femmes avaient les mêmes chances que les hommes. (Puisse-t-il avoir une fois raison!)

Enfin, il faut relever la série d'exposés remarquables, entendus le matin sur le thème de la promotion professionnelle: c'est un coup de fouet rafraîchissant que d'entendre que les tâches ménagères peuvent être laissées de côté, comme nous le prouvait celle qui jongle entre famille, profession, enseignement, arts et politique, l'incroyable Barbara Polla.

Il est également stimulant de penser qu'il sera bientôt possible de prendre en compte dans les curriculum vitae des femmes des qualités et des connaissances développées dans la vie familiale, que l'expérience d'un poste partagé entre deux femmes devient courante, comme l'exposaient Sylvie Perret et Anne Giroud.

Quant à l'histoire de Danièle Pommaz, Valaisanne évincée d'une charge de coordinatrice d'écoles d'infirmières au profit d'un homme qui avait comme seul mérite d'être du bon parti, cette histoire d'une lutte de femme tenace et intelligente a valeur d'exemple, même si elle se terminait par un échec. «Là où vous êtes bonne, devenez meilleure» disait Marie-Claire Fagioli qui n'a pas son pareil pour éperonner son monde et encourager les femmes à créer une entreprise.

Valais

Plus ça change... plus c'est pareil!

(pb) - Rien de nouveau sous le soleil valaisan au soir des élections fédérales. Malgré une campagne exemplaire et dynamique de Solidarité Femmes, aucune élue au palmarès.

Le Vieux-Pays a décidé encore un long chemin à faire pour donner à la moitié de sa population une légitime représentation. L'électorat féminin, dans sa grande majorité, a sem-

blé peu mobilisé par l'enjeu, préférant des hommes connus, rassurants, aux figures nouvelles proposant l'audace et le changement.

Interrogée par la Radio suisse romande, Renée Bornet, une des responsables de Solidarité Femmes a déclaré: «Nous sommes très déçues. Il reste encore du travail pour secouer l'inertie dans ce canton. Il est évident que les femmes n'ont pas soutenu suffisamment leurs conseillers. Quand aux candidates, noyées dans des listes majoritairement masculines, elles s'en sont retrouvées fragilisées, mal perçues. Mais nous ne renonçons pas!»

Pour Liliane Hildbrand, présidente de PS valaisan, «l'impact médiatique de Solidarité Femmes est incontestable. L'effet dans les urnes n'a hélas pas suivi. L'attachement aux partis, très fort dans le Vieux-Pays a amené peu de reports de voix sur les candidates d'autres listes. On a, peut-être, un peu plus cumulé les femmes dans leurs propres fiefs. Dans le Haut-Valais, les campagnes menées par les familles ont avantagé certaines politiciennes, qui ont réussi de bons scores, insuffisants cependant. A mon avis, le mouvement Solidarité Femmes doit continuer.

Je souhaite que nous nous rencontrions pour faire le bilan. Quant à l'idée de former une liste de femmes inter-partis pour les élections cantonales de 97, il ne faut pas l'enterrer, mais faire fi des partis en place me semble encore hasardeux.»

Pour le scrutin de ballottage partiel aux élections du Conseil des Etats, le choix était cornélien. Fallait-il lancer une des candidates du 1^{er} tour dans la bagarre, en comptant sur un rassemblement des voix d'opposition et de celles des femmes, au risque de prendre «une veste» difficile à effacer, ou laisser faire la routine?

A la déception d'un grand nombre de citoyennes et de citoyens, ainsi que de Solidarité Femmes, les présidents des partis radical et socialiste ont choisi la prudence, laissant la voie libre au seul postulant en lice, postulant auquel il n'avait manqué que 20 voix au premier tour.

Berne

Députation moins féminine

(nh) - Le canton de Berne ne peut pas se glorifier d'avoir participé à la progression des femmes élues aux Chambres fédérales. Si la conseillère aux Etats, Christine Beerli, radicale biennoise, est brillamment réélue, seules cinq candidates bernoises au Conseil national, contre six il y a quatre ans, ont trouvé grâce aux yeux des électeurs. Il s'agit des socialistes Stéphanie Baumann, Ursula Bäuml, Ruth-Gaby Vermot-Mangold, de la radicale Käthi Bangerter et de Franziska Teuscher de l'Alliance verte et sociale. La radicale Geneviève Aubry ayant décidé de ne plus se représenter, plus aucune francophone du canton ne siègera sous la Coupole fédérale. Un fait à déplorer, tout autant que l'absentéisme chronique d'une grande majorité de l'électorat et le manque de soutien aux candidats romands. L'agrarier Walter Schmied sera en effet l'unique représentant du Jura bernois de cette nouvelle volée d'élus qui siègeront au Conseil national.

Voix des femmes

(nh) - Pour leur cinquième anniversaire, le Bureau cantonal bernois de l'égalité entre la femme et l'homme et la Commission cantonale pour les questions féminines ont organisé un colloque sur les «voix des femmes».

Des voix qui parlent, chantent et interpellent. Des voix qui, à une époque empreinte d'incertitudes, se doivent d'être nombreuses pour que le chœur de l'égalité puisse faire entendre la sienne.

Lors de cette journée de fête, mais aussi de réflexion, près de 150 femmes ont assisté aux discours et ateliers proposés à cette occasion à Bienne. Deux femmes connues, deux femmes qui ont voix au chapitre se sont, en préambule, penchées sur le thème du jour. Dori Schaefer-Born, la présidente du

Conseil exécutif bernois, a regretté qu'à l'heure actuelle on ait encore besoin d'un bureau de l'égalité. «De nombreuses voix féminines sont encore nécessaires pour rapprocher la politique de la réalité.» La journaliste Yvonne-Denise Koechli s'est ensuite interrogée sur la portée des voix de femmes dans les médias et a exhorté les femmes à se faire entendre dans la presse au travers de lettres de lectrices. En seconde partie de journée, les six ateliers proposés ont réuni 120 participantes. Ces ateliers traitaient bien évidemment de la voix, que ce soit la voix des femmes en politique ou la voix, instrument de communication simple et complexe à la fois.

Zurich

Menaces sur le bureau de l'égalité

(sj) - Après leurs collègues de Neuchâtel et de Zoug, c'est au tour des Zurichoises d'être menacées par la fermeture du bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes (Fachstelle für Gleichberechtigungsfragen).

De l'avis du gouvernement, cette institution, créée en 1990 et dotée de cinq collaboratrices à temps partiel, coûte trop cher avec son budget de quelque 100 000 francs par année et deviendrait superflu avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'égalité, en juillet prochain.

L'instigateur de ce coup anti-égalitaire, le libéral-démocrate et chef du département des Finances Eric Honegger, a bien choisi son moment. L'ex-conseiller d'Etat Moritz Leuenberger (PS) étant parti à Berne pour assumer ses tâches au sein du gouvernement fédéral, ses charges ont été réparties sur ses six collègues jusqu'à l'élection du nouveau membre de l'exécutif cantonal, le 26 novembre dernier.

Le département de l'Intérieur, dont le bureau de l'égalité fait partie, a été assigné à M. Honegger. Il en a profité

Agenda

Peinture

Jusqu'au 31 décembre 1995, le Manoir de la Ville de Martigny invite les amateurs à l'exposition des œuvres de Françoise Samuel, Jurek Zaba et H. R. Fitze.

Renseignement 026 21 22 30.

Jusqu'au 5 janvier 1996, à l'Hôtel Penta, à Genève, exposition des œuvres de Mme Doriel Rose, peinture acrylique.

Renseignement 022 798 47 00.

Jusqu'au 7 janvier 1996, à la Fondation L'Estrée, à Ropraz (VD), les œuvres de Mme Claude Muras.

Renseignement 021 903 11 73.

pour faire passer sans attendre quelques unes de ses idées réactionnaires avant que la candidate socialiste pressentie, Vreni Müller-Hemmi, ne soit élue.

Suite à une indiscretion, la presse a publié la nouvelle début novembre. La réponse des organisations féminines a été immédiate.

Emmenées par Suna Yamaner, Regula Langemann et Veronika Staudacher, toutes trois membres d'organisations de femmes-managers et déjà actives après la non-élection de Christiane Brunner, plus de quarante organisations féminines et féministes du canton de Zurich ont convoqué une conférence de presse le 13 novembre pour marquer leur soutien au bureau de l'égalité.

A l'unanimité, les quelque vingt intervenantes ont insisté sur la grande compétence et le savoir-faire indispensable des collaboratrices de l'institution qui ne pourront être remplacées par les seules activités des organisations non institutionnelles.

De l'avis de ces dernières, la loi sur l'égalité ne remplace en aucune manière les fonctions des bureaux de l'égalité. Au contraire, Evi Rigg, présidente du CLAF zurichois, a réaffirmé, comme plusieurs autres intervenantes, que la mise en pratique des nouveaux droits exigera même plus d'énergie à ce niveau.

De nombreuses intervenantes ont également relevé que les

conséquences d'une suspension ou d'une réduction du budget du bureau pourraient même engendrer des coûts plus élevés à l'avenir pour l'Etat. Irmgard Schmid, cheffe du bureau de l'association des employées de commerce, a affirmé tout haut ce que chacune pensait tout bas, à savoir que le pourcentage négligeable du budget actuel (0,006% du budget total du canton!) n'était pas la véritable raison de la volonté de fermer le bureau, mais bien la peur des hommes de voir l'égalité face au travail professionnel avoir des conséquences négatives pour eux.

Des protestations se sont élevées lors d'une première manifestation jeudi 16 novembre. Plus de six cents femmes et une poignée d'hommes sont descendus dans la rue. A moins que le gouvernement ne revienne sur sa décision, elles seront sans doute encore plus nombreuses le 11 décembre prochain, devant la maison du Parlement. Ce jour-là, ce dernier votera le budget et réglera définitivement le sort du bureau. Mais les femmes n'ont pas l'intention de se laisser facilement manipuler!

Les bureaux de l'égalité n'ont pas le vent en poupe. Celui de la Ville de Zurich est lui aussi menacé par une récente motion demandant que l'on privatise les efforts en faveur de l'égalité. Fort heureusement, vu les rapports de force des partis au Conseil communal, le risque est moins grand.